

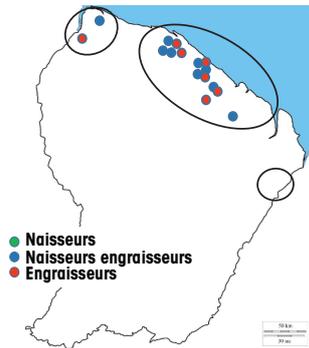


Guyane



SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR ENGRAISSEUR EN GUYANE GRAND DOMAINE BOVIN

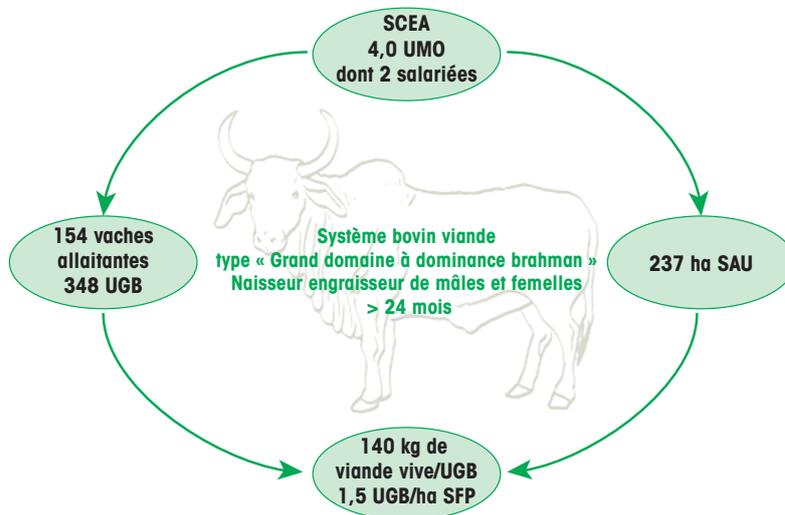
Actualisation conjoncture économique 2020



Un cas-type décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'un système d'exploitation géré de manière optimisée. Il est viable économiquement, vivable en travail et reproductible. Il est le fruit des observations en ferme et de l'expertise des conseillers de terrain.

Un système historique en Guyane de type naisseur engraisseur de bovins, en partie hérité du Plan Vert. Les troupeaux à dominance Brahman se sont développés sur des parcelles initialement en forêt primaire. Les exploitations sont spécialisées mais il est fréquent d'avoir un second cheptel de ruminants

(buffles ou petits ruminants) pour valoriser les zones humides et pour disposer de plus de souplesse dans la trésorerie. Les meilleurs animaux sont finis à l'herbe entre 24 et 36 mois. Ces exploitations procurent 50 % des naissances annuelles bovines du département et les 2/3 de la production de viande bovine Guyanaise.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 100 à 500 ha
- Cheptel de 120 à 300 vaches allaitantes
- Chargement de 1,2 à 1,6 UGB / SFP



QUELQUES ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES DE LA CONJONCTURE 2020

Conjoncture 2020	Prix 971	Prix 972	Prix 973	Métropole
Aliment JB 19% MAT (€/t)	500	420	520	300
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,19	1,16	1,29	1,26
Prix de vente d'un JB (€/kg carc.)	5,1	6,1	5,0	3,6

UGB : Unité de Gros Bovin ; UMO : Unité de Main d'Oeuvre ; SAU : Surface Agricole Utile ; SFP : Surface Fourragère Principale

COLLECTION RÉFÉRENCES

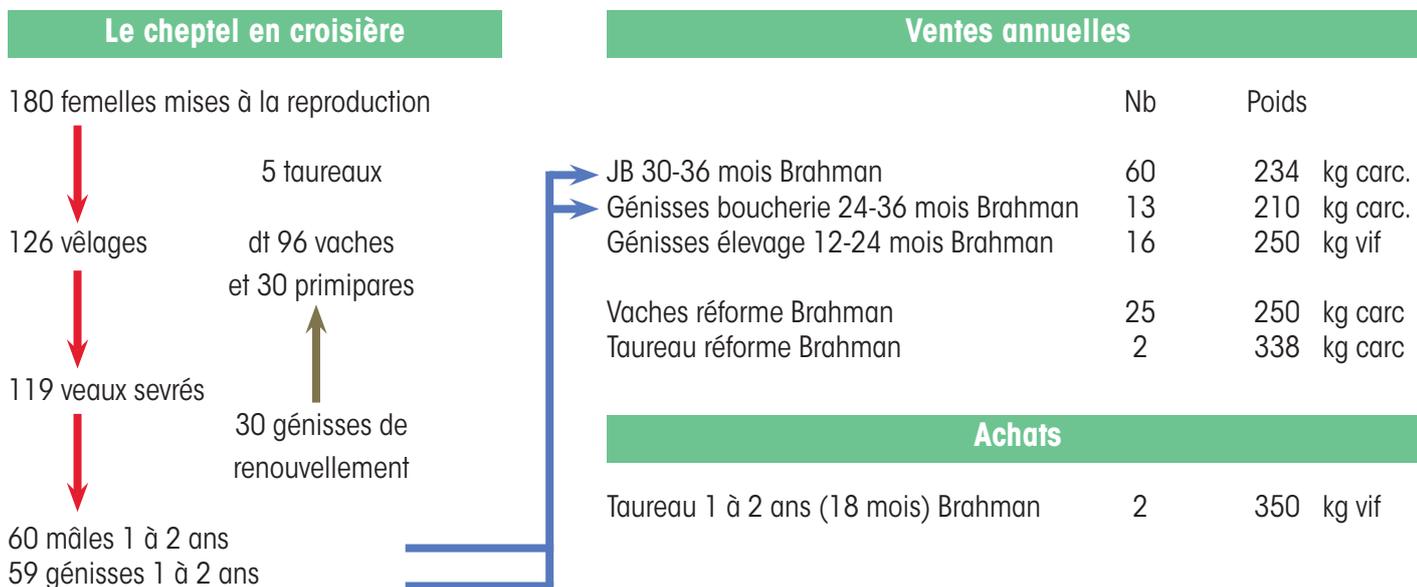


LE TROUPEAU VIANDE

154 vaches allaitantes de race Brahman

348 UGB

Fonctionnement du troupeau



La reproduction est exclusivement conduite en monte naturelle, l'objectif de production étant d'éviter des vêlages pendant la grande saison des pluies (mars à août) en raison des risques sanitaires sur les veaux. Les taureaux sont retirés du troupeau de reproduction entre le 1^{er} août au 1^{er} octobre. Du fait de la taille importante de cheptel, ces éleveurs ont l'opportunité de vendre des animaux reproducteurs aux autres agriculteurs du département. La majorité des animaux commercialisés partent en boucherie à un âge supérieur à deux ans. Une partie des génisses est conservée pour l'auto-renouvellement. Les résultats de reproduction sont fortement impactés par le nombre de taureaux disponibles par femelle et la taille des lots et des parcelles.

Performances du troupeau

Taux de gestation	70 %
Taux de veaux issus d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	6 %
Taux de renouvellement	24 %
Taux de productivité numérique*	66 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV)	480 jours
UGB viande/vache allaitante	2,26
Production Brute de Viande Vive	48 869 kg vifs
soit	140 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.
IA : Insémination Artificielle.

Toutes les parcelles en herbe essentiellement implantées en bracharia humidicola, sont consacrées au pâturage. 13 ha sont fauchés en foin pour assurer une complémentation au moment des vêlages. La fertilisation et l'amendement sont réalisés en rotation sur 1/3 de la surface tous les ans avec du phosphate tricalcique.

Les concentrés sont distribués exclusivement aux animaux à l'engraissement. Tout le cheptel reçoit une complémentation minérale à volonté sous forme de pierre à lécher.

Assolement et indicateurs de gestion fourragère

SFP	237 ha
SFP/SAU	100 %
Fertilisation par ha SFP	39 P
Production de viande vive/ha SFP/an	205 kg vifs
Chargement corrigé	1,5 UGB/ha SFP

Les concentrés

Consommation de concentrés	41,0T
soit	118 kg/UGB



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020		Régime fiscal : Réel simplifié obligatoire	
PRODUIT BRUT TOTAL (PB)	292 416 €	CHARGES	194 950 €
Bovins viande (95 % PB)	279 041	Charges opérationnelles (16 % PB)	47 199
Ventes	128 691	Troupeau	33 700
60 Jeunes bovins 30-36 mois finis race 81 (234 kgc à 4,95 €)	69 498	(348 UGB bovins viande)	
25 Vaches réforme race 81 (250 kgc à 4,70 €)	29 375	Concentrés	66 €/UGB 23 123
16 Génisses de repro 12-24 mois race 81 (250 kgv - 880 €)	14 080	Frais vétérinaires	17 €/UGB 5 925
13 Génisses boucherie 24-36 mois race 81 (210 kgc à 4,70 €)	12 831	Frais d'élevage	13 €/UGB 4 652
2 Taureaux de réforme race 81 (338 kgc à 4,30 €)	2 907	Surfaces fourragères	57 €/ha 13 499
Achats d'animaux	-3 600	(237 ha SFP : dont 237 ha SF)	
2 Reproducteurs 18 à 24 mois race 81 (350 kgv - 1 800 €)	-3 600	Engrais et amendements	51 €/ha 12 134
Aides	153 950	Produits de défense végétaux	5 €/ha 1 185
Aide Maintien Chep. Allaitant : 321 têtes à 212,46 €	68 200	Fournitures pour fourrages	1 €/ha 180
Aide organisation producteurs : 100 têtes à 300,00 €	30 000		
Aide à la productivité (veaux) : 119 têtes à 200,00 €	23 800		
Prime abat. gros bovins base : 100 têtes à 130,00 €	13 000		
Complément PAB gros bovins : 100 têtes à 123,50 €	12 350		
Aide Transport abattoir : 100 têtes à 50,00 €	5 000		
Aide achat de reproducteurs : 2 têtes à 800,00 €	1 600		
Surface fourragère (2 % PB)	6 500	Charges de structure (51 % PB)	147 751
Aides	6 500	(hors amortissements et frais financiers)	
Aide POSEI : stock fourrager : 13 ha à 500,00 €	6 500	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	191 €/ha SAU 45 357
Produits non affectables (2 % PB)	6 875	Foncier	15 €/ha SAU 3 600
Aides	6 875	Matériel	225 €/ha SAU 53 227
Indemnité compens handicap : 50 ha à 137,50 €	6 875	Bâtiments et installations	10 €/ha SAU 2 414
		Autres charges	182 €/ha SAU 43 153
		EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (33 % PB)	97 466 €
		48 733 €/UMO (2 UMO exploitants)	
Annuités (12 % EBE)	11 239 €	Amortissement	12 698 €
Frais financiers court terme (CT)	0 €	Frais financiers (LMT et CT)	1 613 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT	86 227 €	RESULTAT COURANT (28 % PB)	83 155 €
43 113 €/UMO		41 577 €/UMO	

Marge brute de l'atelier bovin	€/VA	€/UGB	€/ha SFP
Produit	1 854	820	1 205
Charges opérationnelles	306	137	199
Marge brute = Produit - Charges opérationnelles	1 548	685	1 006

PREMIÈRE ESTIMATION DES RÉSULTATS 2021

Avec l'évolution de 4 postes (aliment, carburant, prix de vente des bovins, aides)

La projection en conjoncture 2021 laisse entrevoir une dégradation de l'EBE de 4 %. Les charges augmentent de 3 750 € et les produits restent stables. Soit toutes choses égales par ailleurs, une baisse de 5 % du résultat courant.

	Prix 2020	Prix 2021	Évolution
Aliment JB ~19% MAT (€/t)	520	580	+ 12 %
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,29	1,48	+ 15 %
Prix de vente d'un JB (€/kg carc.)	5,0	5,0	=
Aides	pas de prix unitaire	pas de prix unitaire	=



EBE : Excédent Brut d'Exploitation ; VA : Vache Allaitante ; MAT : Matière Azotée Totale

COÛT DE PRODUCTION 2020 DE L'ATELIER BOVINS VIANDE

La méthode de calcul du coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » de l'exploitation. Elle permet de mesurer ce que coûte l'activité d'élevage indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Aux charges courantes (intrants, services, ...) et amortissements (dépréciations des équipements et bâtiments) sont ajoutées des charges dites « supplétives ». Ces charges supplétives visent à rémunérer certains facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété et le travail (non salarié) consacré par les exploitants à l'atelier de production. Dans ce cadre, le travail familial est rémunéré à hauteur de 1,5 SMIC / UMO. Ces charges sont extracomptables car elles n'apparaissent pas dans le compte de résultat des exploitations, c'est le résultat d'exploitation qui permet (ou pas) de les rémunérer.

Productivité

Production brute de viande vive (kgvv)	48 869
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	4,00
Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)	12 217



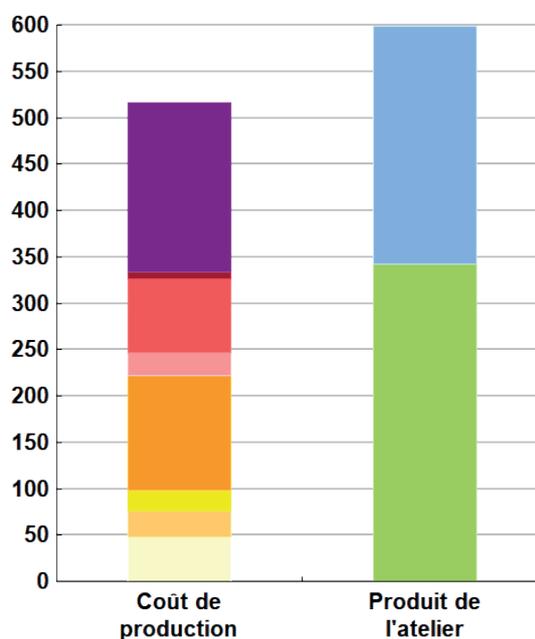
Coût de production total

	€/ 100 kg de viande vive
Travail	183
Foncier et capital	8
Frais divers de gestion	80
Bâtiments et installations	24
Mécanisation	125
Frais d'élevage	22
Approvisionnements des surfaces	29
Alimentation des animaux	47

Produit total

	€/ 100 kg de viande vive
Produit viande	256
Autres produits	0
Aides	342

€/ 100 kg de viande vive



En conjoncture 2020, les performances technico-économiques de ce cas-type objectif permettent une **rémunération de la main-d'œuvre familiale à hauteur de 2,9 SMIC/UMO**.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achévé d'imprimer en Avril 2022
ISBN : 978-2-7148-0208-8
Avril 2022 - Référence Idele : 0022 602 007
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture, CODEM,
Sélection Créole

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CODEM – Tél : 06 96 21 39 92
Jessica PERRETTE - UEBB - Tél : 06 96 75 51 56
Laurent FRANCIETTE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Gilles SAGET – Institut de l'Élevage – Tél : 06 23 70 33 17

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

